

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

DESTINATAIRE : Madame Mireille Paul
Direction de l'évaluation environnementale des projets
nordiques et miniers

DATE : Le 9 avril 2014

OBJET : **Avis sur la recevabilité du projet Oléoduc Énergie Est**
V/Réf. : 3212-10-002

Nous avons pris connaissance des documents suivants : le rapport principal, les annexes et les cartes (version de février 2015) de l'évaluation des effets environnementaux et socioéconomiques (EES) réalisée par Stantec Experts-Conseils Ltée (Stantec) et Groupe Conseil UDA inc. (UDA) pour le compte d'Énergie Est, en vertu de la Loi sur l'ONÉ et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012 (LCEE 2012).

Lors de l'analyse du projet, nous avons constaté que certains éléments de l'étude devraient être approfondis afin de permettre de mieux cerner les enjeux liés à la réalisation des travaux. Vous trouverez ci-dessous nos commentaires pour la portion du projet située sur le territoire de la région administrative de Lanaudière et pour l'étape de construction seulement.

1. Tous d'abord, l'étude devrait faire part des critères utilisés dans le choix décisionnel du tracé afin d'expliquer, entre autres, comment la présence d'écosystèmes sensibles et d'habitats floristiques répertoriés a été prise en compte dans la sélection du tracé. Dans le sud de Lanaudière, le tracé proposé traverse notamment dix écosystèmes prioritaires (voir carte en annexe), qui ont été ciblés dans les basses-terres par les directions régionales du MDDELCC et du MFFP, ainsi que l'habitat floristique de la rivière des Mille-Îles, faisant partie des aires protégées du Québec. Parmi les écosystèmes prioritaires qui seront scindés en deux par le tracé, il y a le Marécage de Mascouche, le Boisé de Mascouche St-Roch. Puis, en se dirigeant vers l'Est, d'autres écosystèmes prioritaires seront impactés : le Boisé du sentier de la Presqu'île, le ruisseau Saint-Charles, la rivière des Mille-Îles, le Boisé des Terres noires, la rivière Saint-Jean, les Tourbières de Lanoraie, la rivière Saint-Joseph, l'archipel du lac Saint-Pierre. Notons que les intervenants municipaux et les directions régionales du MDDELCC et du MFFP travaillent à la préservation de ces écosystèmes. La direction régionale est d'avis que le tracé devrait être révisé en prenant en considération la présence de ces écosystèmes uniques.
2. Dans la mesure où plusieurs milieux naturels seront traversés selon le tracé proposé, une caractérisation détaillée de ces milieux devra être effectuée sur le terrain afin de statuer, notamment, sur les superficies de milieux humides et naturels qui seront affectées par le projet.

3. L'étude devrait préciser les mesures d'atténuation qui seront mises en place pour réduire la propagation des espèces exotiques envahissantes lors de la phase de construction de l'oléoduc, plus spécifiquement dans les écosystèmes sensibles énumérés ci-dessus.

Lorsque ces éléments auront été précisés, nous serons en mesure de juger de la recevabilité de l'étude déposée.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Amélie Gagnon, biologiste au 450-654-4355 poste 235.

Espérons le tout à votre convenance, recevez, nos salutations cordiales.

La directrice adjointe de Lanaudière
et des Laurentides,



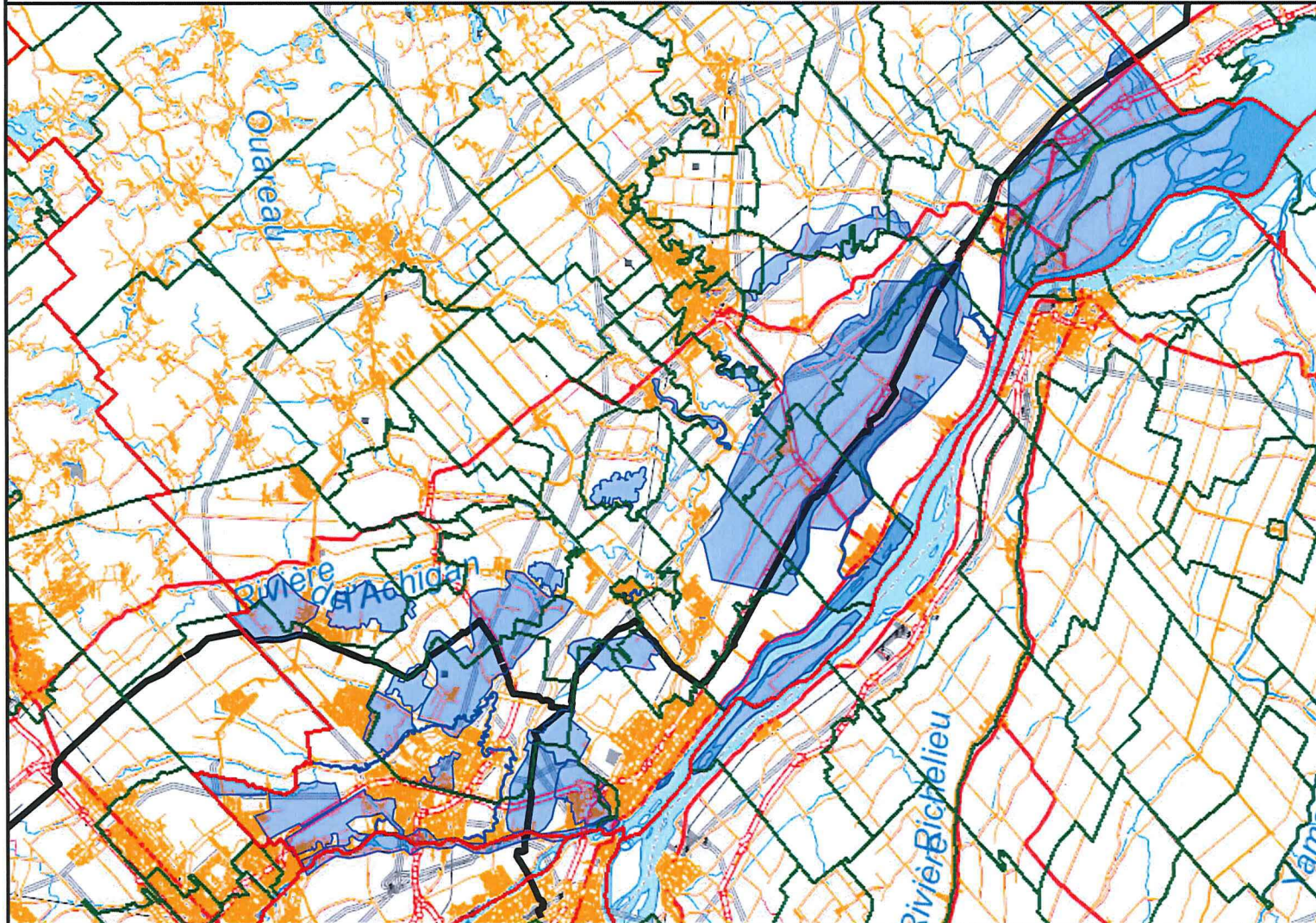
Marie-Josée Gauthier

MJG/AG/ag

p.j. Carte présentant la position du tracé projeté par rapport aux écosystèmes prioritaires situés dans les basses-terres de la région de Lanaudière

Position du tracé par rapport aux écosystèmes prioritaires

Basses-terres de Lanaudière



- ▲ Régions administratives
 - Régions admin.
- ▲ Municipalités et autres territoires
 - Municipalité
 - Territoire autochtone
 - Territoire non organisé
- ▲ ecos_lan.shp
 -
- ▲ OLEODUC_et_LATERAUX_C1.shp
 -
- Noms de lieux BDGA 1M
- Noms de lieux BDGA 1M - Îles
- ▲ Repères - Municipalités - Niveau 3
 -
- Hydronymes BDGA 1M - Lieux
- Hydronymes BDGA 1M - Lacs et rivières
- ▲ Réseau routier
 - Accès localités isolées
 - Accès ressources
 - Artère
 - Autoroute
 - Nationale
 - Régionale

Échelle : 1 / 434 426



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2015

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec

Préparé par:
Amélie Gagnon
2015-04-08

